

Nous avons essayé ici un grand nombre d'espèces et de variétés d'arbres et d'arbrisseaux d'une utilité économique et d'agrément, et sur le nombre essayé environ 150 espèces et variétés se sont trouvées être rustiques.

FERME EXPÉRIMENTALE POUR LA COLOMBIE-ANGLAISE.

La ferme expérimentale la plus à l'ouest et la dernière choisie fut celle destinée aux expérimentations qui pouvaient être utiles aux cultivateurs de la Colombie-Anglaise. Le site fut choisi à Agassiz, dans le climat de la côte de cette province, à environ 70 milles à l'est de Vancouver et à 62 milles de New-Westminster qui est près du fertile delta du Fraser ; on estime la superficie de ce delta à 75,000 à 100,000 acres. A 44 milles est Port Harvey ; et sur l'autre rive du fleuve la municipalité agricole de Langley-Mission, tête de la ligne du chemin de fer de Washington et de la Californie, est à 28 milles : de là les bateaux à vapeur remontent le Fraser jusqu'au district agricole de Sumas et de Chilliwack. Du côté de l'est, Hope est à 18 milles, Yale à 32 et Lytton à 86 ; près de ce dernier endroit commence la contrée centrale plus sèche de la Colombie-Anglaise. La distance depuis Ottawa à Agassiz est de 2,715 milles.

En choisissant le site pour cette ferme nous avons cru qu'il était à désirer que le sol fût d'assez bonne qualité, qu'il y eût une étendue de prairie pour le bétail et de terrain pour le grain, avec prairies plus élevées et terres en terrasses propres à la culture fruitière. Il fallait aussi que le terrain fût assez élevé au-dessus des rivières pour n'être pas inondé aux hautes eaux et que la ferme fut accessible par voie ferrée et par eau. Il était de plus à désirer que la position fût centrale et que les conditions représentassent celles de la plus grande partie des terres agricoles dans le climat de la côte de cette province.

SITUATION, CONDITION ET SOL.

Nous trouvâmes que le terrain choisi à Agassiz avait la plupart des avantages désirés. Le terrain acheté consistait en environ 300 acres dans la vallée en face de la station de chemin de fer d'Agassiz et s'étendait vers l'est ; sa limite suit la ligne de chemin de fer sur près d'un demi-mille. La limite est est le long de la route des sources chaudes de Harrison, qui sont à environ 5 milles. Environ 35 acres de ce terrain avaient été en partie cultivés pendant quelque temps, mais étaient alors plus ou moins couverts de broussailles. Sur environ 200 acres les plus gros arbres avaient été abattus et enlevés ; les souches toutefois avaient été laissées en place et autour d'elles avait crû une forte pousse de jeunes arbres et de broussailles. A peu près 25 acres étaient couverts de beaux arbres, principalement des sapins de Douglas et quelques cèdres (*Thuja gigantea*). Il y avait aussi en arrière quelques acres de terrains en terrasses plus élevés en partie boisés, très bien adaptés pour la culture fruitière. La ferme est protégée du côté nord par une série de hauteurs rocheuses de 900 à 1,200 pieds de hauteur sur lesquelles se trouvent de nombreuses étendues de terrain en terrasses, quelques-unes considérables. Au sommet de cette chaîne il y a encore une grande pièce de terrain comparativement plat avec un bon sol, duquel nous pourrions sans nul doute tirer parti dans la suite. De ce terrain de montagne, qui était encore en possession du gouvernement, 800 acres furent ajoutés au terrain de ferme de la vallée, et la superficie totale fut de 1,100 acres.

Le sol de la partie dans la vallée varie d'une bonne terre sablo-argileuse, avec un peu de gravier çà et là, et de terre sableuse mêlée d'argile à une argile presque pure ; la profondeur est de 9 à 12 pouces. Le sous-sol est poreux, sableux par places, dans d'autres argilo-sableux reposant sur le gravier qu'on trouve partout à 4 à 8 pieds de profondeur au dessous de la surface et il y a ainsi un bon drainage naturel. Tout ce terrain est assez élevé pour échapper aux inondations du Fraser, même aux plus hautes eaux.

Nous n'obtinmes possession de cette ferme qu'en septembre 1889, où les travaux commencèrent le 19 mai sous la direction de M. Thomas A. Sharpe, agriculteur d'une grande expérience, qui a fait preuve d'énergie et de capacité. Pendant les neuf années écoulées depuis, les progrès ont été considérables. Une vaste superficie a été défrichée et près de 150 acres en tout ont été mis en culture.